



PRIX JUSTE PRODUCTEUR

Bernard Mayné



21/11/2018

Journée des Productions Porcines et Avicoles (JPPA)

Moulins de Beez

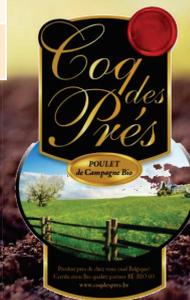
1

Prix Juste Producteur : hérésie ou réalité

- 1. Etat des lieux du label**
- 2. En pratique comment l'obtenir**
- 3. Les difficultés rencontrées**
- 4. Les enjeux liés**
- 5. Le label sur les réseaux**

1. Prix Juste Producteur : État des lieux

	Individuel	Groupe	Product. touchés
Demandes de certification	27	15	1020
Dossiers traités et en traitement	21	12	930
Dossiers certifiés	12	3	150



3

2. En pratique : comment l'obtenir

1. Je vous recontacte pour fixer un rdv pour vous présenter le label et vérifier l'adéquation de la demande par rapport aux critères.
2. Demande de documents si nécessaire
3. Calcul du coût de production
4. Si l'initiative répond aux critères alors on passe directement au point 5.

Dans le cas contraire 2 possibilités

1. Critère pas adapté

Demande d'exception via le formulaire adéquat
Délibération du Comité d'éthique

2. Si un critère est partiellement pris en compte

Le comité d'éthique prend la décision d'accepter ou non

5. Signature de la convention
6. Envoi des éléments visuels : étiquettes, logos et la charte graphique, banner mail, descriptif d'exploitation...



4

2. En pratique : comment se passe le contrôle

Le contrôle est fonction de l'activité: soit prévu 1X/an ou 1X tous les 2 ans.
La date de contrôle est définie avec le producteur
Le Collège assure le contrôle du côté économique → veille documentaire

Passage par un organisme de contrôle pour vérifier la traçabilité des produits (si existant pas de contrôle supplémentaire)

Si pas d'organisme → l'avis de paiement comprendra le coût du contrôle

- Un plan de contrôle existe pour les critères
 - Dont des contrôles à l'improviste
 - Des audits complémentaires
 - Audit de renouvellement

2. En pratique : le Comité d'éthique

- **Composition :**

- Des producteurs, membres du CE, représentants conso, membres du CA...
- Confidentialité des membres
- Se réunit 1X/2 mois

- **Rôles :**

- Gérer les litiges, réclamations...
- Statuer sur les demandes d'exceptions
- Fixer le seuil des sanctions en cas de non respect du CdC

2. En pratique : le coût du label

Si le producteur fait une demande seul : cotisation annuelle 50€

À ajouter :

- frais de déplacement
- frais du contrôle si rien n'est prévu
- si multi-produits ou magasin, la cotisation peut être augmentée

Pour l'année 2019 : seul 50% des coûts sont à charges du demandeur

En 2020 les coûts seront à 100% à charge du demandeur

Pour les producteurs en groupe

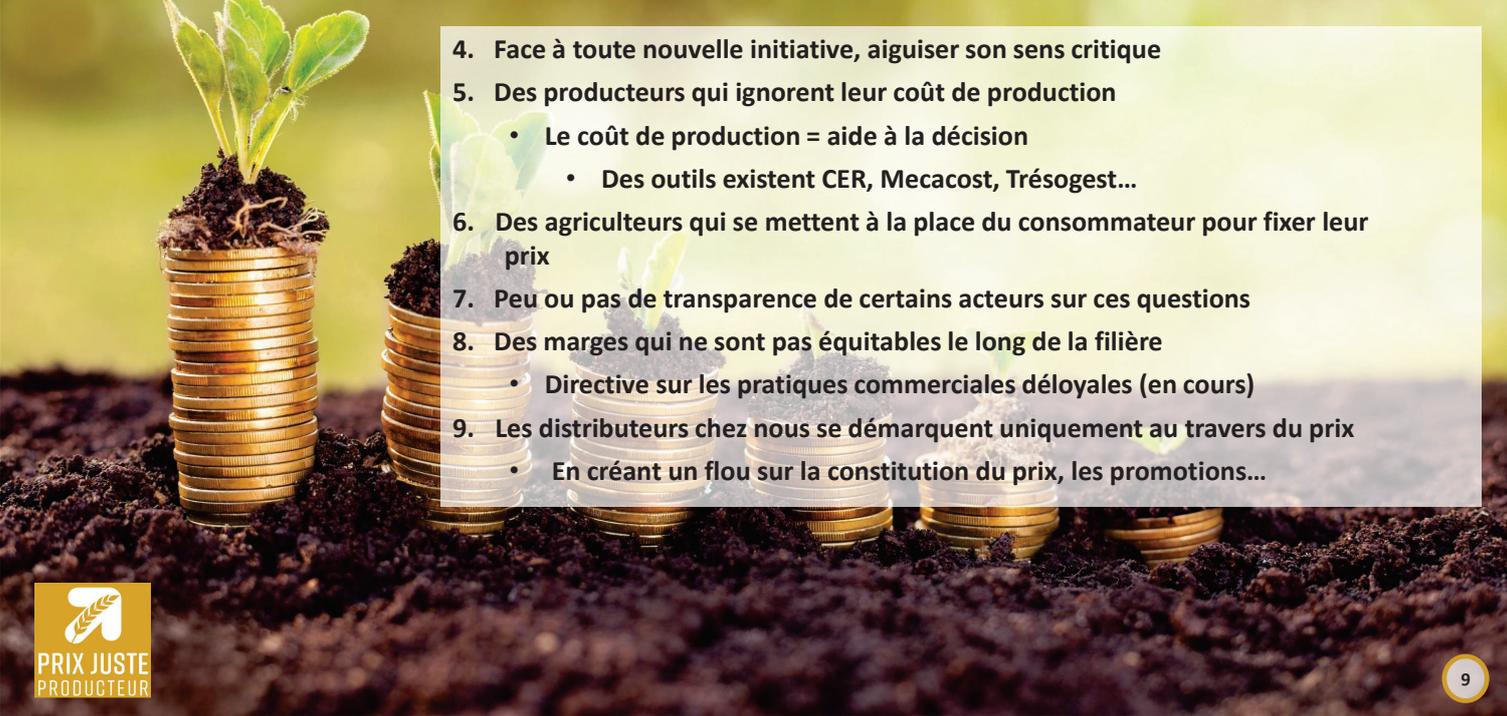
- le coût est déterminé en fonction du chiffre d'affaire de l'activité

Si on veut être logique : le coût lié au label est un élément à ajouter dans le calcul du coût de production

3. Des difficultés structurelles... mais pas que

1. La Belgique est un petit marché de consommation d'où la nécessité des exportations → et donc influence du marché mondial
2. Un libre marché européen
 - Le fonctionnement du marché actuel peine à gérer la surproduction
 - Solution ? Passe par le groupement OP, AOP, OI...
 - Contingentement « privé » de la production : régulation de la production
 - Des questions se posent sur la taille, la gestion de la concurrence entre OP
 - Nouveau règlement de la PAC offrira des outils dans ce sens
 - Règles européennes sur l'entente plus claires
 - Règlement (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen
3. Mais sur le terrain : une peur viscérale de la mutualisation des outils
Se mettre ensemble, c'est accepter de perdre un peu de liberté

3. Des difficultés structurelles... mais pas que

- 
4. Face à toute nouvelle initiative, aiguïser son sens critique
 5. Des producteurs qui ignorent leur coût de production
 - Le coût de production = aide à la décision
 - Des outils existent CER, Mecacost, Trésogest...
 6. Des agriculteurs qui se mettent à la place du consommateur pour fixer leur prix
 7. Peu ou pas de transparence de certains acteurs sur ces questions
 8. Des marges qui ne sont pas équitables le long de la filière
 - Directive sur les pratiques commerciales déloyales (en cours)
 9. Les distributeurs chez nous se démarquent uniquement au travers du prix
 - En créant un flou sur la constitution du prix, les promotions...

4. Les enjeux liés à cette question

- 
- Volonté politique d'intégrer des notions équitables ou de juste rémunération
 - Participations aux réunions avec la DGO6 pour l'ajout de clauses dans les marchés publics afin d'intégrer le caractère équitable en lien avec le CC
 - Le Prix Juste comme référence sur le point économique des dossiers issus de la QD
 - Campagne Carrefour : le BIO le moins cher
 - En contact avec Delhaize : des produits labellisés sont déjà disponibles chez eux.
 - Volonté d'agir sur des productions primaires céréales, betteraves, viandes...

Mais pour s'attaquer à ces systèmes, il est évident que le secteur doit se mobiliser derrière cette question...

5. Le label sur les réseaux sociaux



<https://www.facebook.com/Prixjusteproducteur/>

https://twitter.com/prix_juste

11

www.prixjuste.be



12

Merci pour votre attention



PRIX JUSTE
PRODUCTEUR



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

Par **Mayné Bernard**

bernard.mayne@collegedesproducteurs.be

081/240.447